

DOCUMENTS D'ARTISTES OCCITANIE

APPEL A CANDIDATURES 2020

Documents d'artistes Occitanie a pour mission de constituer un fonds documentaire en ligne consacré aux artistes visuels vivant dans la région et représentatif-ves d'une pluralité de générations, de démarches et de pratiques artistiques contemporaines.

Il s'inscrit dans le réseau des associations homologues Réseau Documents d'artistes :

PACA : www.documentsdartistes.org

Bretagne : www.ddab.org

Auvergne-Rhône-Alpes : www.dda-ra.org

Nouvelle-Aquitaine : <http://www.dda-aquitaine.org>

DDA Occitanie pourrait présenter sur son site internet dès l'année prochaine la documentation du travail d'une sélection d'artistes à travers plusieurs documents (visuels, vidéos, textes, biobibliographies, actualités, etc.), réalisés en dialogue avec les artistes et mis à jour régulièrement par par l'équipe de Documents d'artistes Occitanie.

Documents d'artistes Occitanie entre aujourd'hui dans un processus de mise en œuvre et sélectionnera à l'automne 10 artistes qui intégreront le fonds documentaire et pourront bénéficier, selon les cas, des éléments suivants, en attendant la livraison du site internet DDA Occitanie :

- texte critique commandé à un-e critique d'art
- prises de vue du travail par un-e photographe
- entretien filmé ou vidéo

Ces éléments serviront ensuite pour alimenter le site internet, une fois celui-ci réalisé, en 2021.

Le comité de sélection se tiendra en novembre 2020. Les artistes souhaitant soumettre leur candidature au jury sont invité-es à envoyer leur dossier complet avant le 31 octobre 2020.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Pour candidater, il est nécessaire de répondre à ces critères d'éligibilité :

- vivre et travailler régulièrement en Occitanie
- mener une activité artistique professionnelle et régulière
- avoir un travail qui s'inscrit dans le champ de la création contemporaine
- exposer régulièrement en France et/ou à l'étranger.

Un comité composé de professionnel-les de l'art est invité à étudier les candidatures pour déterminer les dix artistes qui intégreront le fonds documentaire au cours de l'année 2020-2021.

En cas d'avis défavorable, la candidature ne peut être renouvelée pour le comité suivant.

Le prochain comité de sélection se déroulera au dernier trimestre 2021.

DOSSIER DE CANDIDATURE (uniquement en format numérique) :

Si vous souhaitez proposer votre candidature vous pouvez nous faire parvenir par mail un dossier PDF complet (5Mo max ou via WeTransfer) comportant :

- année de naissance, formation, coordonnées, galerie(s), site(s) internet (le cas échéant) ;
- CV artistique exhaustif et actualisé (expositions personnelles et collectives, bibliographie, collections publiques, œuvres dans l'espace public, résidences...);
- annonce des événements prévus en 2020-2021 ;

- texte(s) de présentation de la démarche artistique ;
- documentation visuelle du travail (photographies des œuvres et vues d'expositions) avec descriptifs et légendes (quantité non limitée, merci de présenter un choix d'œuvres récentes et plus anciennes permettant de percevoir l'évolution de la production) ;
- des liens vers des extraits vidéos et/ou sonores (le cas échéant).

Ainsi que tous les éléments complémentaires que vous jugerez utiles à la compréhension de votre travail.

Précision : le dossier PDF sera projeté sur écran durant le comité comme support de présentation.

Date limite de réception des dossiers : 31 octobre 2020.

Aucun dossier incomplet ou reçu après la date limite ne sera pris en compte.

Une confirmation de candidature sera envoyée après réception et vérification du dossier.



Documents d'artistes Occitanie reçoit le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles Occitanie.

Documents d'artistes Occitanie
Stefania Meazza
276, avenue de Muret 31300 Toulouse
dda.occitanie@gmail.com